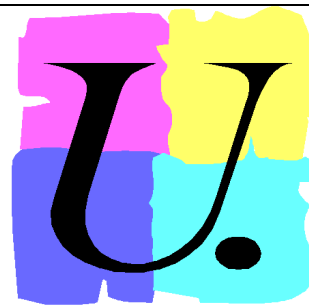


SNES - FSU Finistère

Bulletin trimestriel de la section SNES – FSU Finistère



Juin 2008

CPPAD 0409 S 06823 - ISSN 11452560 - directeur de publication : D.RAVASIO

Numéro 4



**Emploi - Salaires - Métiers...
Réforme des lycées...**

**PROVOCATIONS ! ...
Le SNES appelle à l'action
tout au long du mois de juin !**

1er au 15 juin

Lors des conseils d'enseignements : refuser collectivement les heures supplémentaires dans le cadre de l'organisation des services

conseils de classe - conseil d'administration :

déclarations préalables contre les conditions de la rentrée 2008, la politique éducative (voir site national www.snes.edu).

10 juin : Grève dans la fonction publique

16 juin : journée nationale d'action du second degré

Adresse publique solennelle au gouvernement diffusée à la sortie de l'épreuve de philo, dans les lieux publics, dans les media, rassemblements, manifestations....

**17 juin : Journée nationale d'action
interprofessionnelle : 35 h, retraites**

Manifestations : 11 heures

Carhaix, Brest, Morlaix, Quimperlé, Quimper

**15 au 30 juin : Réunions dans les établissements,
prise de l'heure mensuelle d'information syndicale :
débatte de l'action dès la rentrée.**

26 juin : journée nationale d'action du second degré

Adresse publique solennelle au gouvernement diffusée à la sortie des épreuves du brevet des collèges, dans les lieux publics, dans les media, rassemblements, manifestations....

PRESSE

Dispensé de timbrage

Quimper CTC

Déposé le
10/06/08

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

SNES – FSU Finistère
113 route de Pont l'Abbé 29000
QUIMPER

☎ : 02 98 55 77 72 - Fax : 02 98 55 55 14

Email : snes.finistere@wanadoo.fr

SNES – FSU Finistère
Maison du Peuple
2 Place E.Mazé 29283
BREST CEDEX

☎ : 02 98 43 33 51 - Fax : 02 98 43 19 95

Email : snes.fsu.29@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1. Action : Calendrier
2. CDEN, Muts, Master
3. Bureau du SNES : 16 juin
Grève le 17 juin
4. Rentrée: vigilance solidarité



CDEN – Séance du 5 juin : parodie de dialogue social

Convoqué jeudi 5 juin, le CDEN devrait 'boucler' ses travaux en 90 minutes !

Comment prétendre faire le tour des questions éducatives du Département en si peu de temps ?

Le CDEN doit statuer devant personnels, élus et parents d'élèves sur les mesures d'ouvertures et de fermetures de classes dans les écoles, des créations et suppressions de postes dans les collèges et toute décision touchant au fonctionnement des collèges et des écoles.

Ces mesures furent repoussées pour cause ... d'élections municipales car elles s'annonçaient partout trop mauvaises pour être présentables au public.

Une fois le danger, mal passé, ce CDEN devrait donc être une simple 'chambre d'enregistrement' alors que c'est théoriquement une instance délibérative...

Une seule décision favorable : une ouverture de classe à... Carhaix

Une seule information : la décision de rouvrir la réflexion sur la fermeture des 'petits' collèges de Camaret et Plougasnou. La procédure démarrera dès septembre. Décision ferme.



MUTATIONS : résultats à partir du jeudi 19 juin (CAPA : mercredi 18 et jeudi 19 juin) Info : SNES Académique : 02 99 84 37 00

Mouvement des TZR, non titulaires, stagiaires : 10-11 juillet et fin août

Faites parvenir tous les éléments concernant votre situation à la section académique: fiche syndicale, courrier
SNES, 24 rue Marc Sangnier, 35 200 Rennes



« Masterisation » : Le débat doit être engagé au plus vite !

L'élévation du niveau de recrutement des enseignants est une nécessité au regard des évolutions des connaissances et des métiers de l'enseignement. Elle doit, en outre, permettre une revalorisation sociale et salariale des personnels d'enseignement et d'éducation. Cette élévation du recrutement doit s'accompagner obligatoirement d'aides et de pré-recrutements pour permettre à tous les étudiants d'accéder et aller jusqu'à la fin du cursus.

Cette réforme est l'occasion d'améliorer la formation des enseignants dont l'actuel cahier des charges n'est pas à la hauteur des enjeux.

La formation est un processus long qui doit être validé par un master liant connaissances scientifiques et professionnelles, avec un ancrage disciplinaire fort et s'appuyant sur la recherche.

La formation disciplinaire actuelle doit s'enrichir de

modules d'épistémologie, d'histoire de la discipline, de didactique... pour mieux répondre aux défis de la réussite de tous.

En aucun cas, la formation professionnelle ne peut se limiter au « compagnonnage intensif » que le ministre propose et qui se résumerait à l'observation de « bonnes pratiques ». Cette conception nie la complexité de la professionnalité enseignante. Après l'obtention du master, une entrée progressive dans le métier reste nécessaire.

Toutes les situations doivent cependant être prises en compte, notamment celles de certaines disciplines d'enseignement professionnel.

Enfin, le niveau de recrutement et de formation des CPE ne peut être différent de celui des enseignants. Pour le SNES, le SNEP et le SNUEP, les IUFM, intégrés aux universités, restent maîtres d'œuvre pour organiser et délivrer une formation à la fois universitaire et professionnelle aux futurs enseignants et CPE, en relation étroite avec toutes les autres composantes.

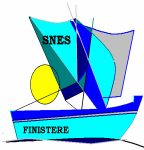
Une réforme de cette nature ne peut se faire sans le moindre débat avec les organisations syndicales représentant les intérêts des usagers, des personnels et des formateurs. Le SNES, le SNEP et le SNUEP porteront leurs propositions pour la revalorisation du métier.

Paris, le 30 mai 2008



Manifestation nationale – Paris - Dimanche 18 mai

L'organisation de la manif a coûté cher. De nombreuses souscriptions nous sont parvenues. Nous remercions vivement tous ceux qui ont apporté leur soutien. Cet effort de générosité doit se poursuivre. Alors, si vous n'avez pas encore contribué, faites le maintenant.



snes
fsu 

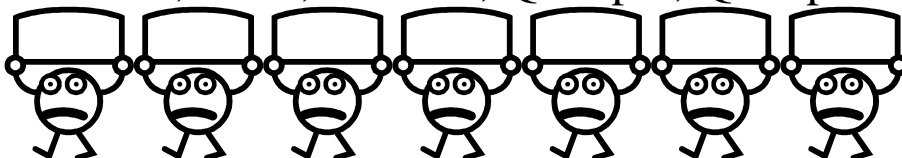
29

mardi 17 juin
Grève



Manifestations 11 heures

Carhaix, Brest, Morlaix, Quimper, Quimperlé



Réunion du nouveau et de l'ancien bureau du SNES : Lundi 16 juin, de 14 h à 17 heures **Liste « Faire vivre le SNES »**

→ Validation des élections, installation du nouveau bureau, désignation du secrétariat.

→ Débat sur l'action : **Grève dès la rentrée de septembre ?**

© Faites nous parvenir vos avis par le biais des secrétaires de S1 ou par courriel à snes.finistere@wanadoo.fr

Pascal COIGNEC	Certifié	Anglais	Collège Pierre Stéphan	BRIEC
Armelle PUCEL	Certifiée	Mathématiques	Collège Kerzouar	ST RENAN
Daniel RAVASIO	Certifié	Mathématiques	Collège du Château	MORLAIX
Anne MOREL	Certifiée	Hist-Géo	Lycée Kerneuzec	QUIMPERLE
Christophe BIRIEN	Certifié	Hist-Géo	Collège Alain	CROZON
Jocelyne VILMIN	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Kerichen	BREST
Jean-Marc CLERY	Certifié	Philosophie	Lycée Chaptal	QUIMPER
Stéphanie THIBERVILLE	Certifiée	Technologie	TZR	QUIMPER
Pascal GRIMALDI	Non-Titulaire	ASEN	Collège du Vizac	GUIPAVAS
Elisabeth MOENER	Agrégée	Lettres Modernes	Lycée de Cornouaille	QUIMPER
Olivier ULVOAS	Certifié	Hist-Géo	TZR	BREST
Corinne STEPHAN	Agrégée	Lettres Modernes	Lycée Paul Sérusier	CARHAIX
Samuel SCHLEUNIGER	Certifié	Mathématiques	Collège Kéranroux	BREST
Sylvie LE MONZE	Non-Titulaire	Lettres Modernes	Collèges Alain-Le Lannic	Camaret Crozon
Guy LE GRAND	Certifié	Retraité		PLONEVEZ PORZAY
Isabelle GAGNANT	Certifiée	Musique	Collèges Louis-Hémon-F Collobert	Pleyben-Pont de Buis
Frédéric TUFFIERE	Certifié	Philosophie	Lycée Brizeux	QUIMPER
Sandrine ARZEL	Certifiée	Anglais	TZR	BREST
Bruno ROBIN	Certifié	Sciences Physiques	Collège Paul Langevin	GUILVINEC
Maryvonne BELLEC	Certifiée	Musique	Collège Saint Exupéry	LESNEVEN
Vincent RANNOU	Certifié	Sciences Physiques	Lycée du Léon	LANDIVISIAU
Anne Laure LAOT	Certifiée	Lettres Modernes	TZR	QUIMPER
Yves PASQUET	Certifié	Génie Méca- Productique	Lycée Thépot	QUIMPER
Alain NARME	Certifié	Mathématiques	Lycée Paul Sérusier	CARHAIX
Guillaume DUFAY	Certifié	Technologie	EREA	QUIMPER
Paul ABILY	Certifié	Retraité		BREST
Véronique HEYDON	Agrégée	Hist-Géo	Lycée de l'Iroise	BREST
Youn LE ROY	Certifié	Mathématiques	Lycée Dupuy de Lôme	BREST
Jean-Paul DUBOIS	Certifié	Hist-Géo	Lycée Paul Sérusier	CARHAIX
Marie Thérèse CALVEZ	Agrégée	Anglais	Collège La Tour d'Auvergne	QUIMPER
Gabriel PROVOST	Certifié	Philosophie	Lycée Jean Marie Le Bris	DOUARNENEZ
Monique SITHAMMA	Agrégée	Lettres Modernes	Lycée LESVEN	BREST

Alors que la « personnalité incontestable » promise par le Président pour conduire la réflexion sur la revalorisation des métiers, initiée par le rapport Pochard, se fait attendre. Alors que le livre blanc est toujours chez l'imprimeur ; le Président n'a pas hésité à payer de sa personne pour nous présenter, sa vision de l'amélioration de la condition enseignante : 'masterisation' de la profession et « lycée light II ».

Au chapitre des contre-vérités et de la démagogie – brillamment ouvert la veille par son premier Ministre Fillon – le Président, se situant au dessus de son Premier Ministre, en a rajouté sur les « horaires de galériens » de nos pauvres élèves de lycées ... alors que dans le même temps leurs parents sont invités à travailler plus. Les élèves devraient ils travailler moins pour gagner moins ?

Plus concrètement, avant même d'avoir à subir les conséquences de cette nouvelle donne, nous risquons fort de trouver à la rentrée un paysage scolaire d'ores et déjà bien modifié.

Des classes encore plus chargées, des services partagés encore plus fréquents, des options supprimées.

Le soutien pédagogique, sous forme d'aide individualisée en Seconde ou d'ATP en sixième auront certes été maintenus en heures poste dans certains cas, mais pour combien de temps ?

Si nous avons pu préserver l'AI et les ATP, c'est bien grâce à l'action syndicale de terrain menée cette année scolaire, entre autres au moment des DGH. IL faudra donc maintenir la plus grande vigilance et la plus extrême détermination.

En collège, un élément nouveau apparaîtra : l'accompagnement éducatif. En projet : 40 HSE 'année' par semaine par collège pour tous les élèves, censées corriger les difficultés rencontrées par nos élèves, difficultés souvent liées au nombre excessif d'élèves par classe...

Travailler plus pour gagner plus ? Est-ce là notre souhait ? **NON !** Travailler mieux avec nos élèves et gagner plus parce que nous devons obtenir un rattrapage de notre pouvoir d'achat. Cela n'est que justice !!!

Que dire de nos collègues TZR, en particulier ceux et celles qui sont nommés à l'année sans ISSR, qui voient toutes les semaines s'effriter leur pouvoir d'achat à mesure qu'ils font le plein pour aller travailler, parfois bien loin, trop loin, hors zone. Plus que jamais, les 'petites économies' du Rectorat sur les ISSR sont simplement insupportables.

Le Rectorat a bien été obligé de faire le constat que le système actuel avait atteint ses limites : trop de TZR sont aujourd'hui "au bout du rouleau". Là encore, c'est bien leur mobilisation qui a obligé le Rectorat à revenir sur les décisions les plus criantes. Là aussi, il faudra maintenir la pression.

Dans l'unité, avec les TZR, pour refuser les affectations inacceptables : dans les établissements, solidarité avec les collègues TZR !

Dans l'unité pour exiger le retour à tous les enseignements obligatoires en heure-postes. Solidarité par le refus des heures supplémentaires annuelles : 9 heures suffisent à créer un Bloc de Moyens Provisoires, qui permettra d'y affecter à l'année un collègue, au moins pour la moitié de son service.

Rappel : les stagiaires IUFM ne doivent pas avoir un service supérieur à 8h hebdomadaires. La déréglementation opérée cette année par le recteur s'est traduite par un bricolage qui entérine l'annualisation du temps de travail. Nous n'avons pas gagné sur ce point. Le recteur ne doit pas escompter réitérer son oukase à la rentrée ! Là encore, vigilance et solidarité des collègues dans les conseils d'enseignement.

Enfin très vite dans l'année, la facture de la compagnie Sarko, Darcos & Fillon va nous être présentée ; et, ne nous leurrions pas, elle promet d'être salée ! Elle répond au doux nom de RGPP !

Les IUFM menacés dans le cadre de la masterisation : ce sont 20 000 postes qui seront directement menacés. La réforme du lycée : combien de postes à la clé ? Et combien d'années d'attente supplémentaires pour nos collègues TZR ? Combien d'étudiants qui prépareront en vain des concours ? Quel profit réel nos élèves pourront-ils en retirer ? Qui pourrait encore croire Sarkozy ?

